

Ebla Editions

Direction de la publication
70 Avenue Jean Jaures
BP 50 C-DIS
91230 Montgeron

Le Grill

*Groupement des Auteurs-Illustrateurs et scénaristes
(145 adhérents en France)*

Madame la Directrice,
Monsieur le Directeur,

Monsieur Alkhauer a récemment proposé un travail d'illustration pour des manuels de français et maths 6ème, 5ème et 4ème . Ce travail comporte 2 grandes scènes illustrées riches en détails, 9 cabochons et 6 illustrations de couvertures. Soit 17 illustrations rémunérées au forfait 350 Euros. Nous avons étudié votre proposition et nous tenons, en tant qu' association de professionnels de l'image, à souligner quelques points.

Si le Grill n'hésite pas à soutenir les éditeurs qui défendent le livre en France et qui prennent en considération ceux qui les créent, il n'hésite pas non plus à interpeller ceux qui proposent une rémunération indécente. Se cacher derrière des arguments financiers et conjoncturels, même s'ils sont réels, est indéfendable lorsque cela permet à une seule partie (l'éditeur) de s'en sortir.

Un éditeur doit faire le choix responsable d'une politique tarifaire qui permet de trouver un équilibre entre prix de vente, volume du tirage, diffusion et rémunération de chaque intervenant. Vous le savez fort bien. Mais cet équilibre doit tenir compte également de l'illustrateur au même titre que l'imprimeur, le libraire, le diffuseur, etc... L'illustrateur n'est pas une variable d'ajustement des difficultés économiques des autres corps de métier du livre.

La rémunération que vous proposez, si l'on tient compte du seul temps de réalisation d'une image, n'atteint pas le smic horaire.

En proposant ce genre de tarif, vous participez à la dé-professionnalisation de notre activité.

Et nous parlons là seulement d'une rétribution minimale! Nous ne parlons même pas de rémunérer le travail de création. Un employé sans qualification requise serait mieux payé qu'un de vos créateurs. Or un illustrateur est un professionnel fort de son expérience de l'image, de ses compétences artistiques et de sa connaissance des métiers du livre. Au regard des délais courts qui lui sont souvent imposés, il est obligé de travailler à temps plein. La demande d'une rémunération minimum équivalente au smic nous paraît donc plus que légitime.

Vous obstiner dans votre logique actuelle finira par nuire à la chaîne du livre dans son ensemble (illustrations réalisées à la va-vite par des professionnels ne réussissant pas à boucler leur fin de mois ou illustrations mal réalisées par des non-professionnels qui font des images en amateur après leur 35 heures de travail).

Les illustrateurs (adhérents ou non au Grill ou à toute autre association comme la Charte des auteurs et des illustrateurs à laquelle nous sommes associés) partagent leurs expériences, bonnes comme mauvaises. Ils choisissent leurs éditeurs-partenaires en conséquence. Ainsi, les éditeurs proposant des conditions non viables sont rapidement connus de tous. Notre but, par ce courrier, est d'ouvrir les yeux de tous les intervenants de la chaîne de publication sur les conditions précaires de chacun, et, en particulier, de rappeler la situation extrême des illustrateurs. Nous voulons préserver une relation de travail agréable et sereine, basée sur la confiance et le respect du travail de tous. C'est une condition indispensable pour sauvegarder la qualité et la viabilité des livres qui paraissent, ce qui, nous l'espérons, reste votre objectif. Par conséquent, nous vous demandons d'adapter votre projet éditorial à la réalité professionnelle de l'illustrateur en pratiquant des tarifs décents, en réduisant, le cas échéant, le nombre d'illustrations et en augmentant la rémunération.

“Pouvez-vous nous expliquer comment vous pouvez proposer une rémunération aussi faible pour un travail aussi exigeant ?”

Veillez agréer, Madame, Monsieur l'expression de nos salutations.

Le Bureau de l'association Le Grill
et son président Christian Heinrich



Le Grill à la Maison des Associations
1a place des Orphelins • 67000 Strasbourg
www.legrill.org

(Copie à l'association La Charte et au Syndicat National des Auteurs et des Compositeurs)